



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20251008-07

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 24
- présents = 15
- votants = 15

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 octobre, le comité syndical, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERE sous la présidence de Monsieur Francis AYROLES

Secrétaire de séance : LAVERGNE-AZARD Loïc

Date de la convocation : 23 septembre 2025

Présents : 15

AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, CANCHES Michel, CESANO Lionel, COURNET Jean-Paul, DA FONSECA Thierry, DELMAS Jean-Pierre, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, PELLAT Paul (suppléant de DELMAS Jean-Pierre), TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

RANOUIL Philippe à COURNET Jean-Paul

Absents dont excusés : 9

BOUCHEZ Murielle, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, GUYOT Jean-Pierre, LUDIER Stéphane, MADELRIEUX Christian, MEILHAC Sébastien, PEYRICAL René, ROUSSIES Stéphanie

OBJET : PRET TAUX FIXE – OPERATIONS TERRITOIRE EPCI CAUVALDOR

Vu le budget du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) voté et approuvé par le comité syndical le 9 avril 2025 et visé par l'autorité administrative le 17 avril 2025

Après délibération, et à l'unanimité, le comité syndical décide :

ARTICLE 1^{er} : Le SMDMCA contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt.

ARTICLE 2 : Caractéristiques de l'emprunt

- Objet :
 - Opération 16118 - Travaux bassin de Lucques PUYBRUN
 - Opération 16222 - Travaux bassin écrêtement Fontvieille ST LAURENT LES TOURS
 - Opération 201836101 - Aménagement Bras de CARENNAC Phase 1
 - Opération 23700 Restauration des zones humides (études et inventaire)
 - Opération 23701 - Mise en défens / Points abreuvement
 - Opération 2310602 - Travaux Bras mort Cabrette CARENNAC
 - Opération 2310603 - Travaux Bras Roc del Nau CREYSSE – MARTEL
 - Opération 2310605 - Travaux Sous-Castels FLOIRAC
 - Opération 2310607 - Travaux gravière Reingues PRUDHOMAT
 - Opération 40108 - Etude et travaux cale accès Port de Gluges MONTVALENT
 - Opération 40109 - Etude cale accès SOUILLAC
 - Opération 40110 - Etude cale accès et épi de LANZAC
 - Opération 40111 - Etude reconfiguration Bras de TAURIAC
- Montant : 2 600 000.00 € (deux millions six cent mille euros)
- Durée de l'amortissement : 15 ans + Phase d'Anticipation de 24 mois
- Taux : 3.96 % fixe
- Périodicité : trimestrielle
- Type d'échéance : dégressive

AR Prefecture

046-200092138-20251008-2025100807-DE

Reçu le 20/10/2025

- Frais de dossier : 300 € si l'enveloppe est < à 150 000 €, au-delà 0.20 % de l'enveloppe réservée

Déblocage : délai de déblocage porté à 24 mois avec un premier déblocage obligatoire de 10 % minimum dans les 4 mois suivants l'édition du contrat.

Pendant la phase d'anticipation, les intérêts, calculés au taux fixe sur les sommes effectivement débloquées, sont payés selon la périodicité choisie pour la phase d'amortissement.

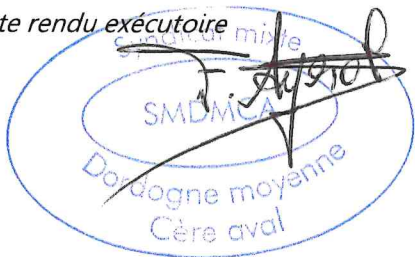
ARTICLE 3 : Le SMDMCA s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoins, à créer et à mettre en recouvrement les participations nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

ARTICLE 4 : Le SMDMCA s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

ARTICLE 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Monsieur le Président.

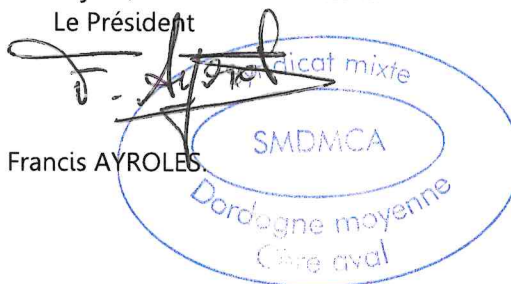
Publié et notifié le 20/10/25

Acte rendu exécutoire



Pour copie certifiée conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président



Francis AYROLES

La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.